

L'EFFRAIE DES CLOCHERS, ALLIÉE POUR L'AGRICULTEUR ET LE JARDINIER.

Au cours d'une année, un couple d'Effraie avec ses jeunes va consommer en moyenne 5 000 petits mammifères, qui sont à 80 % des rongeurs, eux-mêmes consommateurs de cultures et de légumes. L'Effraie des clochers est une alliée précieuse en milieu rural qui a toujours trouvé sa place à nos côtés dans le passé et que nous devons préserver. Vous pouvez agir pour sa protection, les actions sont souvent simples à mettre en œuvre :

- Poser des nichoirs ou aménager des bâtiments ;
- Rouler moins vite la nuit ;
- Mettre un grillage sur les cheminées ;
- Installer des systèmes anti-noyades dans les abreuvoirs ;
- Maintenir des prairies naturelles et jachères ;
- Conserver des vieux arbres ;
- Conserver et planter des haies ;
- Sensibiliser vos proches, vos voisins...

Pour mieux connaître et protéger l'Effraie, l'association de votre secteur, département ou région est à votre disposition. N'hésitez pas à signaler sa présence, ou la découverte d'oiseau blessé ou mort.

AIDER ET ACCUEILLIR L'EFFRAIE DES CLOCHERS, PATRIMOINE NATUREL DE NOS CAMPAGNES

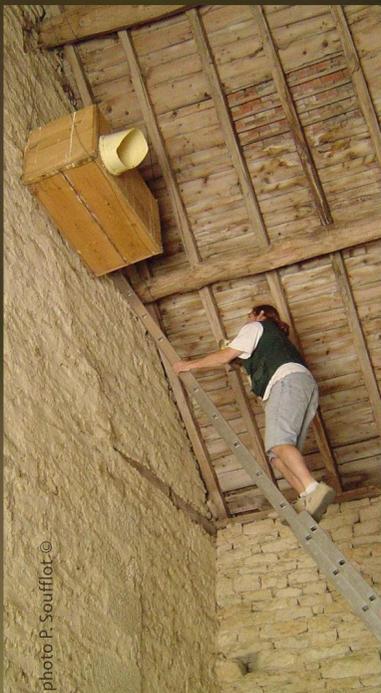


photo P. Soufflot ©

photo P. Perrot ©



*Les yeux clos,
le visage rétréci,
elle s'enveloppe
dans ses longues
ailes soyeuses,
un manteau
luxueux d'un roux
doré chamarré
finement de gris
et de gouttelettes
blanches.*

Paul Géroutet

LPO Ardèche

4 bis rue de la Halle 07110 Largentière
tél : 04.75.35.55.90

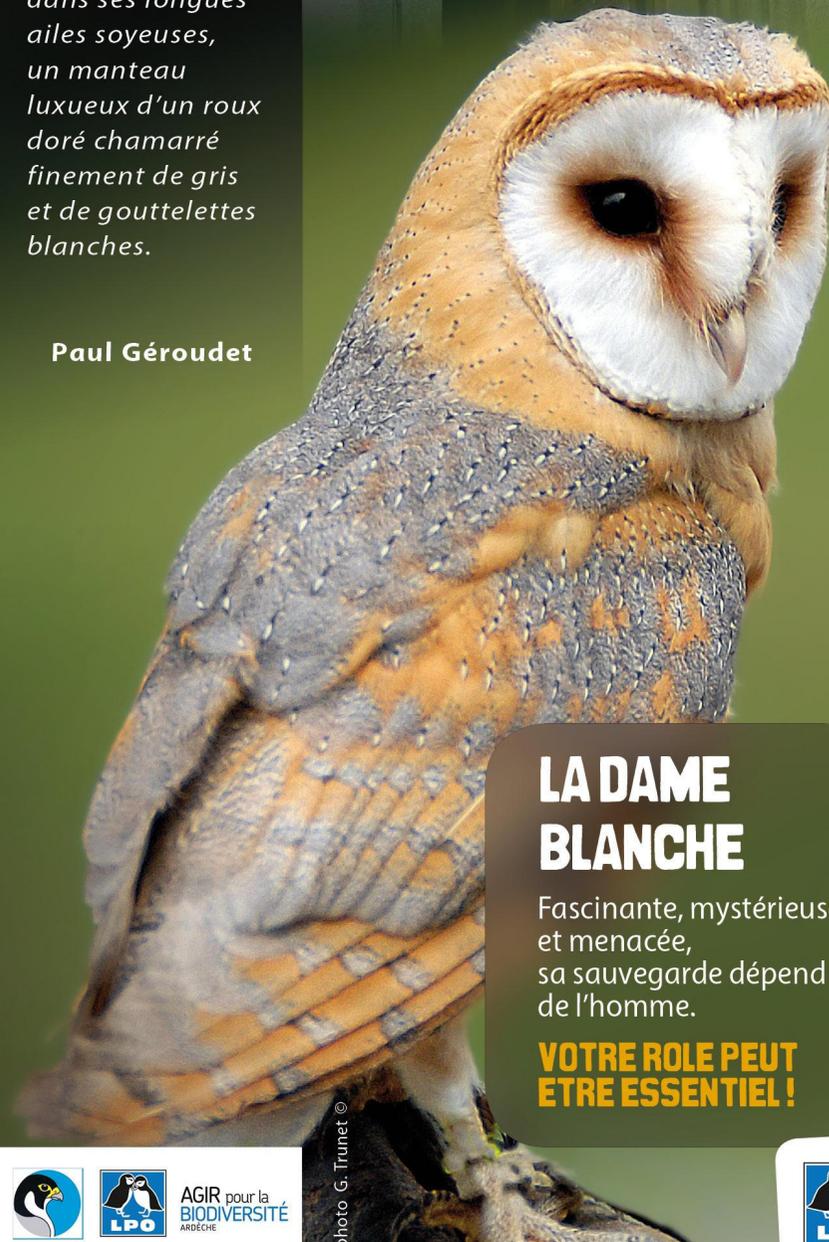
Pour en savoir plus sur l'Effraie des clochers et son réseau de protection :
<http://rapaces.lpo.fr/chouette-effraie>

- Le cahier technique *Effraie des clochers* et les bulletins *L'Effraie des clochers*
- Monographies :
La Chouette Effraie, Jean-Louis VALLEE, Delachaux et Niestlé.
Alba, Hugues BAUDVIN, Philippe PERROT, Alba Aluco.
L'Effraie des clochers, Yves MULLER, Eveil Nature.

Pour rejoindre le réseau Effraie : rapaces@lpo.fr

Conception : réseau francophone Effraie.
Maquette originale et composition :
Emmanuel Caillet - studio La Tomate Bleue
Impression : IDHP

photo P. Perrot ©



LA DAME BLANCHE

Fascinante, mystérieuse
et menacée,
sa sauvegarde dépend
de l'homme.

**VOTRE ROLE PEUT
ETRE ESSENTIEL !**

l'effraie des clochers

photo G. Trunet ©

UNE CHOUETTE CONNUE...

photo G. Trunet ©



Aujourd'hui, la présence de l'Effraie des clochers témoigne de la qualité d'un milieu.

L'EFFRAIE DES CLOCHERS est un rapace nocturne aussi appelée Chouette effraie ou Dame blanche. De taille moyenne, son plumage roux-doré, perlé de gouttelettes noires et blanches, est si typique qu'on ne peut la confondre. Elle porte un masque facial blanc en forme de cœur et vous regarde de ses grands yeux noirs. Notre Dame blanche s'accouple au printemps et pond 4 à 8 œufs en moyenne. Si la ressource alimentaire est bonne, elle peut faire deux nichées par an. La couvaison dure un mois et l'éclosion s'étale sur deux semaines. Les poussins atteignent la taille adulte au bout d'environ deux mois.

NE RAMASSEZ PAS LES JEUNES CHOUETTES

Avant de savoir voler, les jeunes quittent le nid et tombent souvent par terre. Mais attention les parents continuent à les nourrir. Si vous trouvez des jeunes au sol, reposez-les en hauteur à l'abri des chats, mais ne les emmenez pas avec vous.



QUE MANGE-T-ELLE ?

campagnols	mulots	musaraignes	autres
60 %	20 %	10 %	10 %

OÙ HABITE-T-ELLE ?

L'effraie recherche des vieux bâtiments isolés, des granges, des combles de maisons ou des églises mais aussi des cavités arboricoles ou encore des grottes. L'effraie n'est pas une espèce forestière. Elle chasse en milieu ouvert, dans les paysages bocagers parmi les prairies, les vergers traditionnels, les vieux bâtiments isolés mais aussi aux abords des villes et villages...



En Ardèche, l'Effraie des Clochers est présente à l'est et au sud du département, à l'écart des reliefs.

...MAIS MENACÉE

Commune il y a encore 40 ans, l'Effraie des clochers est aujourd'hui menacée.



photo P. Perrot ©

Les menaces pesant sur les populations d'Effraie des clochers sont nombreuses et variées mais très souvent elles sont liées à des comportements humains :

- Manque de sites de nidification (fermeture ou engrillagement des bâtiments, des clochers) ;
- Collisions routières et ferroviaires ;
- Enfermement dans les cheminées ;
- Noyades dans les abreuvoirs agricoles ;
- Percussions avec les lignes électriques et clôtures ;
- Electrocutations ;
- Tirs au fusil de chasse ;
- Empoisonnements...



9 EFFRAIES DES CLOCHERS SUR 10

n'atteignent pas leur deuxième anniversaire et rares sont les oiseaux qui dépassent 5 ans.

Avec toutes ces menaces, les populations d'Effraie sont en nette régression. Pourtant l'espèce est protégée depuis 1902 en tant qu'oiseau utile à l'agriculture, et classée dans la liste des espèces non chassables depuis 1972. Grâce à la loi de protection de 1981 relative aux rapaces, la chouette est maintenant entièrement protégée sur le territoire. Il est donc interdit de détruire, mutiler, capturer ou enlever un individu, ou ses œufs, ou son nid. La destruction, l'altération ou la dégradation de leur milieu sont aussi prohibées. Qu'elle soit vivante ou morte, il est également interdit de la transporter, colporter, de l'utiliser, de la détenir, de la vendre ou de l'acheter.